

PAYS DE LA LOIRE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 31/12/2014

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

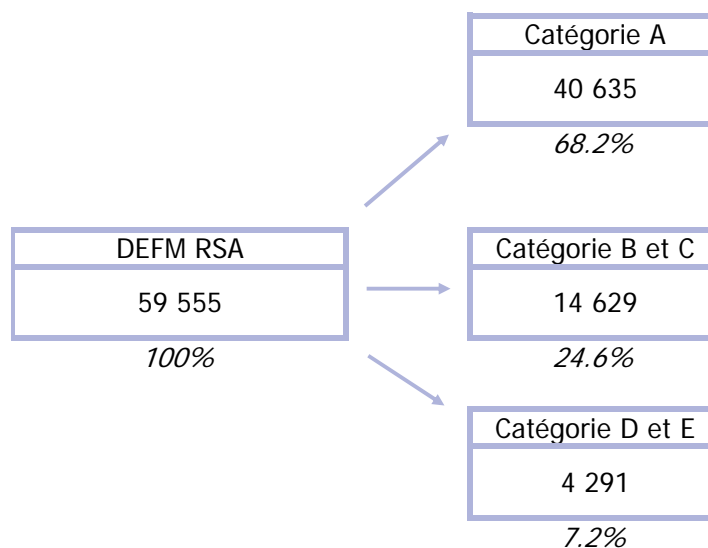
LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin décembre 2014, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Pays de la Loire s'établit à 55 200 (59 500 en incluant les catégories D et E), soit une augmentation de +1,5% par rapport au mois dernier (+ 800 par rapport à fin novembre 2014).

Les bénéficiaires du RSA représentent 18,2% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (68,2%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (36,3% contre 24,6%).

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – PAYS DE LA LOIRE



En Pays de la Loire, à fin décembre 2014, on dénombrait 55 200 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 18,2% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin décembre 2014, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +13,4% sur un an en catégorie A alors que la hausse s'élève à +7,8% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

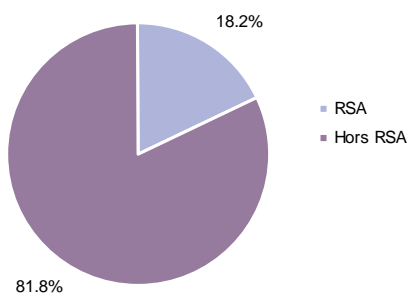


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre plus de 59 500 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (68,2% sont en catégorie A, 24,6% en catégories B et C).

En décembre 2014, plus de 55 200 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (18,2% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (81,4%). Parmi ces droits payables, 62,4% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois l'évolution est à la hausse pour chacune des catégories. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie C (+25,5%).

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	6 532	25 728	3 547	4 828	40 635	+12.6%
Catégorie B	1 511	1 359	2 225	2 131	7 226	+7.0%
Catégorie C	2 242	960	899	3 302	7 403	+25.5%
TOTAL A,B,C	10 285	28 047	6 671	10 261	55 264	+13.4%
Catégorie D	459	607	313	367	1 746	+3.1%
Catégorie E	473	415	451	1 206	2 545	-16.4%
TOTAL	11 217	29 069	7 435	11 834	59 555	+11.3%

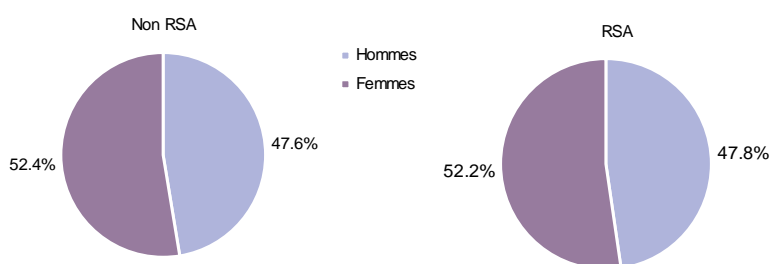
CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

52,2% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est similaire à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 13,3 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 15 points et seulement 6,3% d'entre eux perçoivent le RSA.

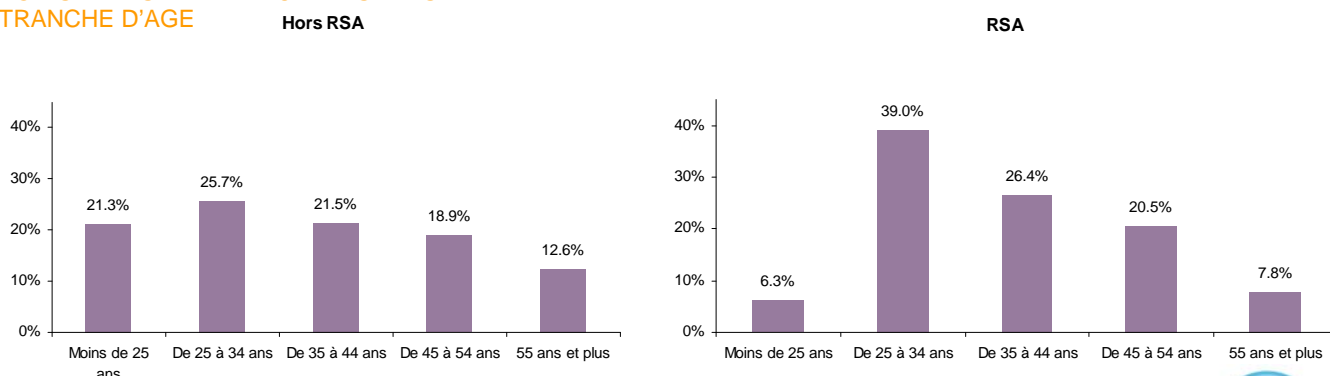
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAUX
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	11.3%	9.1%
NIV III	12.2%	7.4%
NIV IV	22.7%	17.0%
NIV V	40.8%	42.7%
NIV V bis	5.6%	9.0%
NIV VI	7.5%	14.8%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	3.0%	5.4%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	22.3%	23.3%
Employés non qualifiés	15.5%	24.1%
Employés qualifiés	45.0%	39.5%
Cadres techniciens, et agents de maîtrise	14.2%	7.7%

42,7% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un bac (17%) et ceux qui n'ont aucun diplôme (14,8%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-5,6 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part augmenter dans la population RSA (14,8% contre 7,6%).

39,5% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (24,1%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (23,3%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6,4points) et les employés qualifiés (-5,5points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+1 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 8,5 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 2,4 points entre les deux populations.

TABLEAU
LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

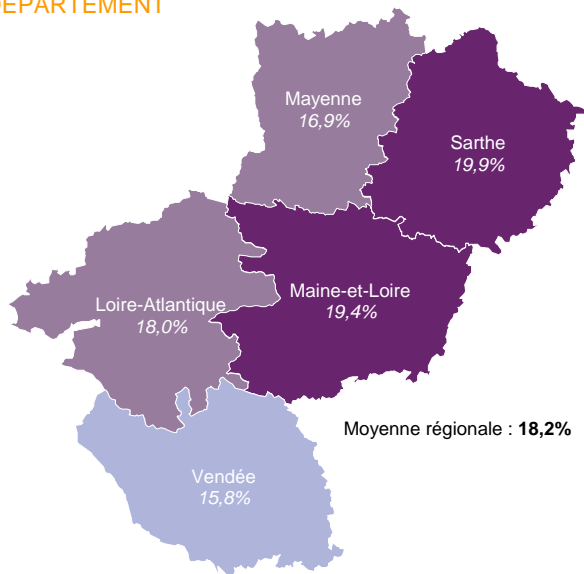
	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	3969	4
K1304 Services domestiques	3 104	2
K1303 Assistance auprès d'enfants	1 957	1
N1103 Magasinage et préparation de commandes	1 431	3
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	1 413	5
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	1 410	6
N1105 Manutention manuelle de charges	1 306	11
A1203 Entretien des espaces verts	1 228	9
D1507 Mise en rayon libre-service	1 114	13
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	1 108	8
K1302 Assistance auprès d'adultes	1 081	14
D1505 Personnel de caisse	989	24
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	958	22
F1606 Peinture en bâtiment	938	21
G1605 Plonge en restauration	883	38

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec près de 4000 bénéficiaires, soit 7,2% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 3 100 demandeurs (5,6%) et l'assistance auprès d'enfants (3,5%) avec 2 000 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, la manutention manuelle de charges et la mise en rayon libre-service semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas du personnel de caisse (24^{ème} hors RSA), de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (22^{ème} hors RSA), de la peinture en bâtiment (21^{ème} hors RSA) et de la plonge en restauration (38^{ème} hors RSA).

**CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR
DEPARTEMENT**

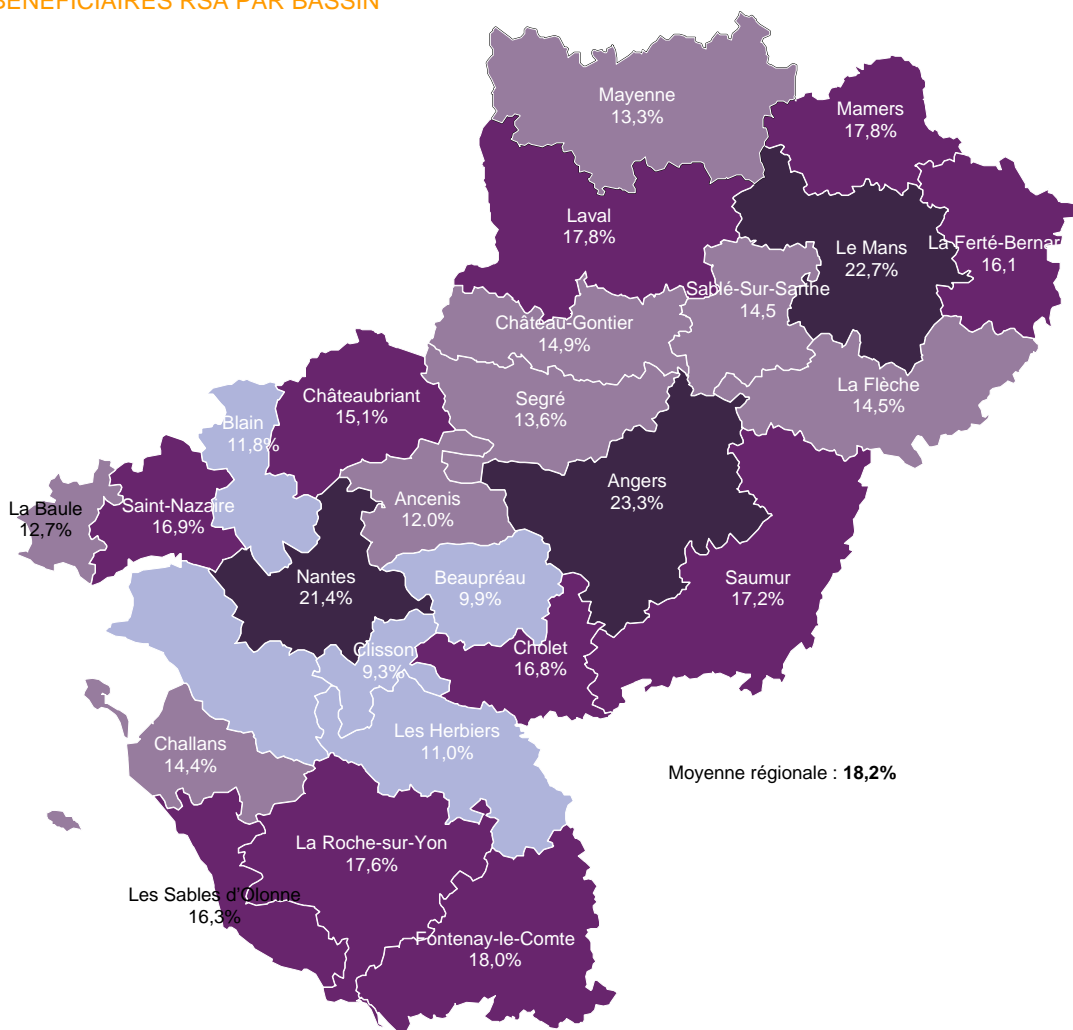


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 19,9% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (19,4%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (16,9%) et la Loire-Atlantique (18%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (15,8%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (23,3%), du Mans (22,7%) et de Nantes (21,4%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (17,8%), Saumur (17,2%) et Fontenay le Comte (18,0%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (9,3%) et de Beaupréau (9,9%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

**CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN**



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Jean-Luc RECHER
 Directeur de la rédaction : Josette BARREAU
 Conception et réalisation : Service SEE – Linda LAUNAY

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr